



Webinaire

QUI FAIT QUOI ?

*Les rendez-vous de la prévention
de la perte l'autonomie*

Présentation de l'ARS

Par Jérôme MALHOMME

*Chef du Service Territorial Médico-Social
Délégation Territoriale Meurthe-et-Moselle*

Vendredi 3 décembre 2021



**MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Les actions de Prévention en faveur des Personnes Âgées

3 décembre 2021

Contexte d'augmentation de la part des PA : En 2030, plus de 1 724 000 personnes de plus de 60 ans résideront dans la région Grand Est, soit 30% de plus qu'en 2013.

En Meurthe et Moselle, l'évolution est déjà perceptible :

	2008	%	2013	%	2018	%
Ensemble	729 768	100,0	731 004	100,0	733 469	100,0
60 à 74 ans	93 949	12,9	105 900	14,5	119 253	16,3
75 ans ou plus	60 574	8,3	65 771	9,0	66 700	9,1

Dans l'hypothèse d'une projection que pour identique pour la région Grand Est, 223 000 personnes âgés de + de 60 ans seront présent en 2030 dans le département 54 soit une part de la population totale à hauteur de 29,5 %.

-
- La prévention primaire inclut toute action menée pour éviter ou supprimer la cause d'un problème de santé d'un patient ou d'une population avant son émergence : action sur tous les événements pouvant limiter l'espérance de vie et l'autonomie.
 - La prévention secondaire inclut toute action menée pour prévenir à un stade précoce le développement d'un problème de santé (patient ou population) en réduisant sa durée ou sa progression (exemple du dépistage de l'hypertension)
 - La prévention tertiaire concerne particulièrement une population individualisée actuellement sous le terme de « personnes âgées fragiles ». Elle inclut toute action menée pour réduire l'effet et la prévalence d'un problème de santé chronique d'une personne ou d'une population en minimisant le handicap fonctionnel induit par un problème de santé aigu ou chronique. Il s'agit de prévention des conséquences et des complications des phénomènes de vieillissement et de perte d'autonomie

La prévention comme composante majeure de l'amélioration de la prise en charge des personnes âgées

- Constats pré-PRS :
 - Il y a une acculturation insuffisante en matière de prévention et de promotion de la santé des professionnels du champ de la gérontologie ;
 - Concernant les EHPAD, un développement insuffisant une démarche qualité (prévention, bientraitance, circuit du médicament, lutte contre l'iatrogénie, etc.).

- **Objectif n°1** : Développer la prévention de la perte d'autonomie chez les personnes notamment en mettant en œuvre des actions de promotion de la santé, ainsi qu'en systématisant la prévention dans les plans d'accompagnement portés par les points de coordination et dans les CPOM des EHPAD

Différents niveaux d'intervention :

- Pour la population autonome, mettre en place des actions de prévention primaire et secondaire comme les actions collectives de promotion du « bien vieillir », en coordination et en lien avec les acteurs institutionnels (les conseils départementaux, les mutuelles, les caisses de retraite, etc.) ; organiser le repérage de la fragilité et développer les compétences des professionnels médicaux et non médicaux dans ce domaine ;
- Pour la population « complexe », mettre en place un volet prévention dans tous les plans d'accompagnement ;
- Pour la population accueillie en EHPAD, souvent poly-pathologique et dépendante, mettre en place des actions de prévention tertiaire qui seront contractualisées via les CPOM.

L'ARS intervenant exclusivement sur la prévention secondaire et surtout tertiaire.

-
- ✓ **Par l'inscription des thématiques de Prévention et de Promotion de la Santé dans les contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens signés avec les établissements et services médico-sociaux**
 - ✓ **Objectif opérationnel**
 - ✓ **Décliné en fiche action**

 - ✓ **Par la tarification des ESMS**
 - **Les financements correspondants à des actions de prévention sont intégrés au budget de fonctionnement de l'établissement ou du service**
 - **Les crédits sont versés par les caisses d'Assurance Maladie**

 - ✓ **Par la subvention directe aux opérateurs**
 - **Les financements proviennent du Fonds d'Intervention Régionale**
 - **Les crédits sont versés par l'ARS**

1) Améliorer la prévention, le dépistage et la prise en charge de la dénutrition chez la personne âgée résidant en EHPAD

- o Etablir un diagnostic et un suivi du poids, de l'IMC des personnes âgées de l'établissement
- o Développer la prévention, le repérage des problématiques de dénutrition auprès des professionnels, des aidants et des résidents
- o Informer les aidants et les résidents de facteurs de risque repérables ou nécessitant le recours aux soins spécialisés
- o Développer les formations actions « dénutrition » de l'ensemble du personnel
- o Développer des outils spécifiques de prévention de la dénutrition sur le territoire à l'usage du personnel et des résidents dans une démarche de promotion de la santé
- o Développer la prévention, le repérage des problématiques d'acuité visuelle des résidents pour leur permettre de mieux apprécier les mets proposés pour toutes leurs qualités organoleptiques

2) Favoriser l'activité physique adaptée

- o Créer des partenariats école /EHPAD pour proposer des actions collectives et intergénérationnelles en lien avec les thématiques nutrition et activité physique adaptée
- o Mettre en œuvre des programmes d'activité physique adaptée; par exemple autour de jardins partagés ou de parcours ludiques protégés favorisant les déplacements (marche / équilibre)
- o Inscrire au programme de formation continue du personnel de l'EHPAD des formations spécifiques concernant la pratique d'activités physiques adaptées et le maintien des bons gestes au quotidien et de préférence en interprofessionnel.

3) Suivre la santé bucco-dentaire des résidents

- o Développer la prévention, le repérage des problématiques bucco dentaires des résidents

4) Créer un environnement favorable à la prise des repas

- o Favoriser la nutrition par le plaisir de manger

- o Développer des ateliers cuisine collectifs et intergénérationnels dans l'établissement

Les types d'actions éligibles sont :

- la formation/action des personnels sur la dénutrition et le repérage des problématiques bucco-dentaires
- des actions d'amélioration de la prise en charge et de prévention de la dénutrition
- l'aménagement des locaux et des outils adaptés pour créer un environnement favorable à la prise de repas
- des actions favorisant l'alimentation plaisir : ateliers de cuisine collectifs intergénérationnel, repas du terroir etc...
- des actions collectives d'activités physiques adaptées
- la mise en place d'outils spécifiques pour le suivi par les équipes
- la production de supports de communication adaptés

Ne sont pas éligibles :

- Les actions exclusives d'activités physiques ne s'intégrant pas dans un programme global de santé (activité physique + nutrition)
- Les actions exclusives sur la thématique de la dénutrition/nutrition ne s'intégrant pas dans un programme global de santé (activité physique + nutrition)
- Les achats de compléments alimentaires
- Le financement des dépenses de personnel (remplacement de personnel en formation)
- Les actions ayant déjà bénéficié d'une autre source de financement
- Les actions événementielles reposant exclusivement sur un caractère festif

Parcours de marche DM3	Proposer un atelier équilibre permettant la prévention des chutes et l'évaluation des risques.
Prévention d'activité physique adaptée	Activité physique/atelier équilibre/prévention des chutes.
Activité physique et charriot connecté intelligent	Continuer l'activité physique adaptée que nous avons mis en place depuis début 2020. Apport d'un charriot connecté et intelligent DMCC.
Prévenir la dénutrition en EHPAD	Améliorer le dépistage de la dénutrition, sensibiliser les professionnels de l'établissement à la dénutrition, prévenir la dénutrition du résident. Mettre en place des actions permettant de préserver la qualité de vie du résident.
dentaire de la personne âgée en EHPAD	Définir les moyens de préventions des risques liés à une mauvaise hygiène bucco-dentaire.
Formation "quelle alimentation pour les personnes âgées: dépistage et prévention de la dénutrition en EHPAD	Identifier les besoins nutritionnels de la personne âgée.
Atelier prévention dénutrition	Redonner envie aux résidents de prendre du plaisir à manger en offrant au personnel une formation permettant de détecter la dénutrition.
Activité physique adaptée individuelle à domicile - SIEL BLEU	Mise en place de programme d'APA à domicile pour les patients SSIAD identifiés sur le territoire. Ateliers de 15 séances d'1 heure réalisés par un enseignant APA Siel Bleu comprenant une évaluation initiale et finale.
Actions de dépistage et de prévention pour la lutte contre la dénutrition modérée et sévère de la PA.	Améliorer le diagnostic de la dénutrition, repérer précocement les résidents atteints et proposer un plan d'action adapté au profil de la personne et à ses troubles physiques, psychiques ou cognitifs. Réduire la prévalence de la dénutrition dans notre établissement. Améliorer pour tous l'environnement alimentaire et physique pour le rendre plus favorable à la santé au plaisir. Réinventer la convivialité lors des repas par une amélioration de la présentation des repas. Elaborer un outil d'aide à la prise en charge de la personne âgée dénutrie ou à risque de dénutrition, pour les pro de santé. Former à la nutrition et à la dénutrition de la personne âgée l'ensemble du personnel.

Coin nuit et détente à l'unité de vie protégée	<p>apaiser le moment du coucher, favoriser l'endormissement et améliorer le sommeil, réguler la déambulation nocturne, réduire les inversions du rythme jour/nuit, améliorer la qualité de vie et favoriser un mieux-être. Objectif quantitatif: Les 12 résidents de l'UVP seront concernés 24h/24 et 7j/7.</p>
Projet d'activités physiques adaptées	<p>Proposer des activités pour un public peu sollicité ou ne participant pas aux activités collectives de la structure.</p>
Equilibre et prévention des chutes	<p>Objectifs qualitatifs: Maintenir l'autonomie des déplacements, travailler l'équilibre, stimuler les capacités motrices et la stabilisation posturale, proposer un APA, diminuer l'impact psychologique de la chute en apprenant aux résidents à se relever, solliciter les actions parachutes, créer ou renforcer le lien social. Objectifs quantitatifs: S'intégrer pleinement dans la prévention des chutes en réduisant le nombre des chutes, proposer l'atelier "équilibre et prévention des chutes", proposer des activités équilibre avec l'utilisation du parcours DM3.</p>
Atelier d'activité physique adaptée	<p>Bien-être physique et psychologique des personnes</p>
Atelier détection de la dénutrition en EHPAD	<p>Redonner envie aux résidents de prendre du plaisir à manger en offrant au personnel une formation permettant de détecter la dénutrition.</p>
Jardin thérapeutique: Jardin'âge	<p>Le projet jardin thérapeutique s'inscrit dans l'orthothérapie qui est la réhabilitation pratique et globale de la personne par la pratique du jardinage adapté dans un lieu protégé.</p>
Manger malin - Autonomie au repas	<p>des résidents, afin de prévenir la dénutrition. L'objectif est d'améliorer la qualité de l'alimentation du résident par l'apport d'aides techniques facilitant la prise du repas.</p>
Plaisir alimentaire et activité physique	<p>Nous bénéficions d'une prise en charge nutritionnelle organisée des résidents. Une concertation entre diététicienne, ergothérapeute et kiné a permis de créer ce projet.</p>
Acquisition de la plateforme ESYGAIN	<p>Prévention de la perte d'autonomie. L'objectif principal est de proposer diverses possibilités de stimulations pour préserver l'autonomie physique et psychique des résidents accueillis.</p>

Prévention de la perte d'autonomie en EHPAD	Bien vieillir, c'est être capable de continuer à profiter de la vie dans un corps qui change. Pour y parvenir, l'activité physique régulière joue un rôle essentiel contre la perte d'autonomie.
Un pas de plus vers l'autonomie	Acquisition de 2 tapis de marche EzyGain, un outil complémentaire aux séances de gymnastique (APA) en groupe.
Prévention des chutes	Entretien et développement d'une autonomie maximale chez la personne âgée, par le biais de la marche, de la préhension, de la compréhension, et ce dans la vie de tous les jours.
Prévention de la perte d'autonomie en EHPAD	Améliorer la satisfaction des résidents sur les repas proposés, repérer et lutter contre la dénutrition chez les PA, agir sur la santé bucco-dentaire, favoriser l'activité physique chez les résidents.
Activité physique adaptée pour mieux bouger et bien vieillir	Développer l'activité physique adaptée auprès des résidents. Recrutement d'un professionnel en activité physique adaptée. En fonction de l'évaluation des contraintes physiques et psycho-sociales et sur prescription médicale, les ateliers seront suivis par 4 à 6 résidents. Organisation des ateliers d'APA: EAPA à 1 ETP, 4 jours par semaine toute l'année
Atelier QI GONG	Favoriser le bien-être physique et psychologique.
Programme de santé global "Les récoltes buissonnières"	Permettre de mettre en place des ateliers "Les récoltes buissonnières" pour aller plus loin dans le projet "au réveil des papilles"
Création d'un jardin potager et d'un poulailler	Fournir à l'atelier "cuisine mobile" les légumes à cuisiner.
La santé par l'Activité Physique Adaptée	La prévention de la santé, le bien-être des personnes préserver le lien social, prévenir les risques, améliorer la qualité de vie.
espace d'activité physique adaptée	créer un espace d'activité adaptée (kiné, ergothérapeute pour les résidents et le personnel

Dans les EHPAD → Principal champ de financement de l'ARS (315 000 € en 2021, crédits Assurance Maladie)

- Dénutrition par l'intermédiaire d'une formation à destination du personnel visant à prévenir ce type de situation et à l'élaboration d'un outil d'aide à la prise en charge de la personne âgée dénutrie. Ainsi que par l'intermédiaire tel que "Manger malin" qui visent à améliorer l'autonomie au repas des résidents par l'apport d'aides techniques facilitant la prise du repas.
- Chute par l'intermédiaire de la mise en place d'activité/atelier équilibre ainsi que par l'acquisition de tapis de marche EzyGain
- Hygiène bucco-dentaire

Au domicile, par le financement d'organisme ayant fait de la prévention leur cœur de métier (crédits FIR) :

- Siel Bleu qui intervient en EHPAD mais aussi à domicile sur la thématique de l'activité physique adaptée

Prescrivouv :

Activité physique adaptée, avec Région Grand Est, la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS), le Régime Local d'Assurance Maladie

Prescrimouv :

Objectifs

- Améliorer **la santé et la condition physique**
- Médecins pourront orienter **en toute sécurité** leurs patients vers un dispositif
- Reprendre une activité physique **en toute autonomie**

Critères d'inclusion :

- Adultes
- **Limitations** fonctionnelles
légères à modérées

- Cancer du sein, de la prostate, colorectal
- Diabète de type 1 & 2
- Broncho Pneumopathie Chronique Obstructive
- Maladie coronaire stabilisée
- Artérite des membres inférieurs
- Situation d'obésité, IMC: 30-40



Proposition d'un des trois parcours suivant





POSSIBILITE D'AIDE € : MUTUELLE DE SANTE / ASSURANCES

Financements ARS :

- tous les bilans initiaux des patients relevant des 8 ALD orientés par les médecins, à hauteur de 30 € (quel que soit le parcours vers lequel le patient sera orienté).
- un bilan final (30 €) à l'issue des parcours 2
- Pour les patients orientés vers un parcours 3 :
 - un bilan initial,
 - un bilan intermédiaire
 - un bilan final (3x30 €
 - 8 séances (forfait de 100 €).
- La coordination assurée par l'opérateur : en Meurthe-et-Moselle, mission assurée par le Comité Régional Olympique et Sportif (CROS) Grand Est

SUIVI SUR DU LONG TERME

ADAPTATION

AUTONOMIE

